

Le Crédit Agricole lance un plan de 25 millions d'euros pour l'inclusion des Jeunes

Le Crédit Agricole mobilise 25 millions d'euros afin d'accompagner les Jeunes vers la sortie de crise à travers trois volets : l'emploi, la solidarité, l'accompagnement financier.

L'emploi, avec l'aide à l'insertion professionnelle

1^{er} employeur privé de France, le Crédit Agricole est engagé pour l'insertion professionnelle des jeunes : il a lancé en janvier 2021 Youzful, la plateforme au service de l'orientation et de l'emploi des jeunes qui propose notamment des offres d'emploi, d'alternance et de stage ainsi que des événements de recrutement sur les territoires.

Le Groupe s'engage à renforcer le nombre d'alternants, de stagiaires et d'auxiliaires d'été pour atteindre 6000 alternants par an en 2022 (dont 3 600 en Caisses régionales et 600 chez LCL) ainsi que 700 stagiaires de classe de 3^{ème}, de zone REP et REP+.

Il devient également partenaire majeur de la plateforme [1jeune1solution](#) déployée par le gouvernement dans le cadre du plan France Relance. Lancée en novembre 2020, la plateforme permet aux jeunes de trouver un emploi ou de participer à des événements de recrutement partout en France. Plus de 3 millions de jeunes ont visité le site, qui comptabilise aujourd'hui plus de 300 000 offres d'emploi, 20 000 offres de stage et de nombreux services pour les jeunes de moins de 30 ans (mentorat, simulateur d'aides, formation, accompagnement, etc.).

Pour Dominique Lefebvre, Président du groupe Crédit Agricole : *« Pour que chaque jeune trouve sa place dans notre société et puisse bénéficier de la reprise, notre responsabilité est d'agir concrètement pour l'insertion professionnelle de notre jeunesse dans tous les territoires. »*

Pour Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises : *« Lancé il y a un an, le « plan 1 jeune, 1 solution » consiste à investir massivement et collectivement dans notre jeunesse. Il constitue une mobilisation inédite en faveur de l'emploi et de l'accompagnement des jeunes. Au cœur de ce plan, les entreprises ont un rôle central : avec 6 000 intentions de recrutement d'apprentis et un investissement pour l'insertion des jeunes à hauteur de 25 millions d'euros, le Crédit Agricole prend toute sa part dans cette mobilisation nationale qui rassemble désormais plus de 10 000 entreprises engagées pour notre jeunesse. »*

La solidarité, aux côtés des acteurs de terrain

Le Crédit Agricole a fait des jeunes sa grande cause mutualiste en 2021, et les Caisses régionales s'engagent sur le terrain aux côtés des acteurs et des associations locales qui jouent un rôle essentiel dans les domaines de l'aide alimentaire, sanitaire et psychologique. Plus de 6 millions d'euros sont ainsi engagés, à la fois via des appels à projets, avec le soutien des fondations du Groupe et des Caisses locales via leurs partenariats, et à l'appui de la plateforme d'entraide et de partage [J'aime Mon Territoire](#). Des Caisses régionales et LCL s'engagent dans des partenariats pour favoriser l'insertion des jeunes avec des acteurs reconnus : l'Agence de l'éducation par le sport, Entreprendre pour apprendre, Nos Quartiers ont des Talents, Unis-Cité, Sport dans la ville, la Fédération Des Territoires aux Grandes écoles, ou encore la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes) : ce nouveau partenariat national a été noué par la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement, pour un montant de 100 000 euros.

De leur côté, les Points Passerelle mettent en place une offre mutualiste *Coup de pouce*, permettant d'apporter une aide financière aux jeunes clients sans soutien familial.

L'accompagnement financier des étudiants sans caution personnelle ni condition de ressources

Afin de faciliter l'accès au crédit bancaire des étudiants de l'enseignement supérieur français sans caution personnelle, ni conditions de ressources, le Crédit Agricole a souhaité s'associer au dispositif de Prêt Etudiant garanti par l'Etat avec Bpifrance¹.

Ce prêt permet aux étudiants de moins de 28 ans de financer l'ensemble des coûts liés à la vie étudiante (frais de scolarité, logement, voyage d'étude...), pour répondre à chaque situation : le montant emprunté peut aller jusqu'à 20 000€ par emprunteur, pour une durée de 2 à 10 ans, avec une possibilité de différé de remboursement à la fin des études jusqu'à 60 mois.

Prêt étudiant à taux boosté et unique, sans distinction du niveau d'étude

Les Caisses régionales de Crédit Agricole proposent également aux étudiants ou apprentis, quel que soit leur niveau d'études, jusqu'à fin octobre 2021, un prêt étudiant au taux de 0,75% sans frais de dossier jusqu'à 50 000 euros, pour des durées de 12 à 120 mois.

Après avoir consacré, en 2020, 23 millions d'euros au fonds de soutien « Tous Unis pour nos aînés » le Crédit Agricole poursuit son action en faveur des personnes particulièrement touchées en accompagnant les jeunes vers la reprise, conformément à sa raison d'être et à ses fondements coopératifs et mutualistes.

Contacts presse Groupe Crédit Agricole

Bénédicte Gouvert - 01 49 53 43 64 - benedicte.gouvert@ca-fnca.fr

Olivier Tassain - 06 75 90 26 66 - olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Julie Terzulli – 01 42 95 10 61 – julie.terzulli@lcl.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa

¹ Bpifrance, à qui la gestion a été confiée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, garantit pour le compte de l'Etat à hauteur de 70% les prêts étudiants ainsi octroyés par le groupe Crédit Agricole et par les réseaux partenaires, signataires de la convention.